

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 09 Août 2021**Nombre de conseillers :

- En exercice : 11

- Présents : 09

- Absents : 2

- Convocation : 02/08/2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf août à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE.

**PRESENTS** : LAFFARGUE Pierre, VINCENT Roseline, DUSSEAU Sylvain, MAGRI Thomas, L'HER Michel, SUNE Jennifer, METAIS Christian, SOUILLARD Marie-Pierre, DESCLAUX Stéphanie.

**EXCUSEE** : DOAT Marie-Christine, CHARRON Patrick.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : METAIS Christian

Approbation du CR du 14/06/2021

**Sujet 1 : Cimetière : Délibération pour approbation du règlement du cimetière (joint à la convocation).**

Il conviendra de rajouter dans le règlement, l'ajout de concessions de 15 ans.

Le Règlement du cimetière est approuvé à l'unanimité des présents en tenant compte de ce qui précède.

**Sujet 2 : Délibération pour changement des statuts de la CCLG.**

Monsieur Pierre LAFFARGUE, Maire de Terraube, précise que cette modification porte sur la régularisation des compétences supplémentaires et la mise en conformité au regard de la nouvelle formulation de l'article L5214-16 du CGCT, supprimant la catégorie des compétences optionnelles par un groupe de compétences supplémentaires, dont certaines restant conditionnées à la définition de l'intérêt communautaire prévue au IV du même article.

Cette démarche permet d'engager le projet de territoire de la mandature qui vise notamment, au titre de l'objectif de structurer une offre équilibrée de services équitablement répartie, à :

- Poursuivre le transfert des bâtiments scolaires (hors compétence scolaire et périscolaire) au titre de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire »,
- Engager le transfert des équipements RAM, ludothèque, LAEP, au titre de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ».

Après délibération, Le Conseil Municipal vote pour le changement des statuts de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise, à l'unanimité des présents.

**Sujet 3 : Compétence PLUI - CCLG : information courrier du Préfet.**

Monsieur Pierre LAFFARGUE, Maire de Terraube, informe le Conseil Municipal du courrier du Préfet concernant le transfert de la compétence PLUI à la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise.

**Sujet 4 : Etude devis divers pour dossier DETR - aménagement extérieur village.**

Devis garde-corps	11 000 €
Devis plantation talus	21 000 €
Devis mobilier urbain 2 tables bois et 1 poubelle	600 € le lot
Devis poubelles	simple 379 €/u
	double pour le tri 428 €
	poubelle à crotte chien
	ensemble 4 929 €

Devis en attente pour réfection des marches d'escalier vers terrain boule

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des présents, pour déposer un dossier de demande de subvention en vue de réaliser ces travaux.

**Sujet 5 : Fête du village : point sur les manifestations et contraintes.**

La fête est maintenue mais il faudra fermer le terrain et prévoir un contrôle pass-sanitaire à l'entrée. Une Réunion est prévue le 12 août entre les associations pour finaliser l'organisation

**Sujet 6 : Cantine : point financier sur dépenses.**

Le budget étant presque atteint, des réajustements seront mis en place.

**Sujet 7 : Questions diverses :**

Un courrier pour la garderie sera remis à chaque parent lors de la rentrée scolaire, pour rappeler les horaires et les respecter.

Tennis : Lectoure nous demande de prêter le terrain pendant 2 mois durant leurs travaux, le Conseil Municipal donne son accord pour prêter le terrain.

Installation d'une Livebox Salle Runel, qui servira pour la mairie temporairement durant les travaux et pour le club des aînés pour de l'initiation.

Pot après le concert de David, le 21 août au soir. Le Conseil Municipal donne son accord pour une participation.

Recrutement d'une remplaçante sur le poste de Martine : fin de contrat au 31 décembre. 5 CV ont été reçus pour l'instant à la Mairie. Une DRH du centre de gestion viendra leur faire passer les entretien d'embauche.

La séance est clôturée à 22h35

Le Maire,  
Pierre LAFFARGUE

